



# TUTORIEL

## DEMANDE D'AIDE PERSONNELLE AU LOGEMENT – ALLOCATAIRE

## Vous souhaitez faire une demande d'aide personnelle au logement ?

Pour plus de confort, nous vous invitons à réaliser cette démarche depuis un ordinateur.

Tout d'abord, connectez-vous à votre Espace Mon Compte. Cliquez sur « Simuler ou demander une prestation » puis sur « Logement » et « Faire la demande »

MES DÉMARCHES 



Suivre mes démarches



Déclarer un changement



Simuler ou demander une prestation

## Faites une demande de prestation en ligne



### Aide au logement

#### Demande d'aide au logement

Lorsque vous payez un loyer et que vos ressources sont modestes, vous pouvez bénéficier d'une aide personnelle au logement.


Afin de connaître le montant potentiel de votre droit, nous vous invitons à effectuer une simulation.

Simuler

**Faire la demande**

En savoir plus

Demande de versement direct - Aide au logement 

Attestation de loyer ou résidence en foyer 

### Déménagement

Prime de déménagement 

### Prêt

Prêt à l'amélioration de l'habitat 

Certificat de prêt 

Prêt à l'amélioration de l'habitat, assistant(e)s maternel(le)s 

<b>SITUATION FAMILIALE</b> ✎ MME [REDACTED] née le [REDACTED] en vie maritale (concubinage) depuis le 21 février 2020 Avec MR [REDACTED] né le [REDACTED]	<b>SITUATION PROFESSIONNELLE</b> ✎ MME [REDACTED] Activité salariée ? Depuis le 30 juin 2021 MR [REDACTED] Étudiant Depuis le 1 septembre 2015
<b>ENFANTS ET AUTRES PERSONNES</b> ✎ Aucun enfant ou autre personne n'est pris en compte dans le calcul de vos droits.	
<b>DÉCLARER UNE GROSSESSE</b> ✎	<b>DÉCLARER UNE NAISSANCE</b> ✎
<b>ADRESSE</b> ✎ [REDACTED]	<b>ADRESSE MAIL ET TÉLÉPHONES</b> ✎ Mail : [REDACTED] Téléphone 1 : [REDACTED] Téléphone 2 : A communiquer
<b>COORDONNÉES BANCAIRES</b> ✎ Titulaire(s) du compte : [REDACTED] IBAN : [REDACTED] BIC : [REDACTED]	<b>Confirmer mon profil</b>

## ÉTAPE N°1 : MON PROFIL

**Avant de commencer votre demande d'aide au logement, vous devez valider ou modifier votre profil.**

- **Si vous souhaitez modifier des informations sur votre profil**, cliquez sur l'icône crayon ✎ de la rubrique que vous souhaitez modifier. Vous ne pouvez modifier qu'une rubrique à la fois. Si vous devez signaler plusieurs changements de situation, vous devez répéter cette étape plusieurs fois.
- **Si vous souhaitez valider votre profil**, cliquez sur le bouton « Confirmer mon profil ».

1 MON PROFIL    **2 ACCÈS**    3 LOGEMENT    4 RESSOURCES    5 FIN

 Votre demande d'aide au logement concerne l'adresse suivante :  
**11 RUE GUSTAVE CHARPENTIER**  
**29200 BREST**

Si cette adresse ne correspond pas à celle pour laquelle vous faites une demande d'aide au logement, vous pouvez la modifier dans votre profil.

Pour ce logement


Vous payez un loyer

Vous remboursez un prêt

Vous êtes rattaché fiscalement à vos parents

Oui

Non

 Vous figurez sur la déclaration fiscale de vos parents

## ÉTAPE N°2 : L'ACCÈS

**Pour commencer**, répondez précisément aux questions posées et cliquez sur le bouton « Continuer » pour vérifier si votre situation vous permet d'accéder à l'aide personnelle au logement.



En cliquant sur les bulles d'aide, vous pouvez obtenir des informations pour vous aider à répondre aux questions.



**Tout au long de votre déclaration, en cas de besoin, vous pouvez également poser vos questions au conseiller virtuel du caf.fr**



The screenshot shows a progress bar with five steps: 1 MON PROFIL, 2 ACCÈS, 3 LOGEMENT (highlighted), 4 RESSOURCES, and 5 FIN. Below the progress bar, there are three sections with icons: a clock for duration, a checklist for requirements, and a document with a magnifying glass for final steps. At the bottom, there are 'Quitter' and 'Continuer' buttons.

1 MON PROFIL 2 ACCÈS **3 LOGEMENT** 4 RESSOURCES 5 FIN

 La durée de la demande est estimée à environ 15 minutes

Avant de commencer, vous avez besoin :

- De votre contrat de location (ou bail)

Pour votre conjoint et vous :

- De vos derniers revenus disponibles (bulletin de salaire, comptes et plans d'épargne, assurances vie, taxe foncière...)

En fin de démarche, vous aurez :

- Le récapitulatif des informations saisies
- Si besoin, la liste des pièces justificatives à fournir

Quitter Continuer

## ÉTAPE N°3 : LOGEMENT

La demande d'aide personnelle au logement prend environ 15 minutes.

Pour réaliser votre demande, vous avez besoin de certains documents.

1 MON PROFIL   2 ACCÈS   **3 LOGEMENT**   4 RESSOURCES   5 FIN

### Caractéristiques du logement


Type de logement ?

Surface du logement ?

Logement meublé ?

Vous êtes en colocation ?

Montant du loyer hors charges  €



## Saisie des informations liées à votre logement

**Vous devez commencer par saisir les informations liées à votre logement.**



En cliquant sur les bulles d'aide, vous pourrez obtenir des informations pour vous aider à répondre aux questions.

1 MON PROFIL    2 ACCÈS    **3 LOGEMENT**    4 RESSOURCES    5 FIN

Votre bailleur ?

Vous payez votre loyer à

Un particulier

Agence immobilière, SCI, HLM...

Votre bailleur réside

En France

A l'étranger

Nom

Prénom

Code postal ou commune

N° et voie / lieu-dit

Vous connaissez le numéro SIRET de votre bailleur ?

Oui

Non

Recherche du SIRET à l'aide d'Infogreffe ([lien externe](#))

Vous avez trouvé le numéro SIRET de votre bailleur

Oui

Non

Raison sociale ?

Code postal ou commune

### Saisie des informations liées à votre bailleur (propriétaire)

Après avoir renseigné les informations liées à votre logement.

#### Vous devez renseigner les informations sur votre bailleur (propriétaire) :

- **Si votre bailleur / propriétaire est un particulier**, vous devez saisir les nom, prénom et adresse du bailleur.
- **Si votre bailleur / propriétaire est une agence immobilière, SCI, HLM**, alors le numéro de SIRET est demandé. Si vous ne le connaissez pas :
  1. vous pouvez rechercher le numéro sur le site infogreffe.
  2. Si vous ne le trouvez pas, vous pouvez renseigner la raison sociale (nom du bailleur / propriétaire) et le code postal ou la commune du bailleur / propriétaire.

1 MON PROFIL 2 ACCÈS **3 LOGEMENT** 4 RESSOURCES 5 FIN

### Récapitulatif

Pour valider et transmettre votre déclaration, cliquez sur « Valider »

Pour modifier votre saisie, cliquez sur le 

Pour abandonner, cliquez sur « Quitter »

#### Vous êtes locataire et vous payez un loyer pour votre résidence principale

Le logement n'appartient ni à vos ascendants/descendants ni à vous-même

Le logement n'appartient ni à aux ascendants/descendants de votre conjoint ni à votre conjoint

Vous êtes titulaire du bail

#### Votre logement

Votre logement est un studio, un appartement ou une maison

Surface de votre logement : 50m<sup>2</sup>

Votre logement est non meublé

Vous n'êtes pas en colocation

Montant du loyer hors charges : 800,00€

Date de début du contrat de location ou du bail : 01/06/1996

Mois du premier loyer payé : 06/1996

Montant du loyer de juillet 2020 hors charges : 800,00€

Votre logement répond aux critères de décence

#### Votre bailleur

Vous payez votre loyer à un particulier

Votre bailleur réside en France

Bailleur saisi


Monsieur DAVID PIERRE

100 rue du faubourg Saint-Denis

75010 PARIS

#### Informations complémentaires

Votre logement ne présente pas de situation particulière

Conditions d'utilisation du service et Protection des données personnelles 


J'ai pris connaissance des conditions d'utilisation du service et je les accepte

Quitter

Valider

## Écran récapitulatif des informations logement

Un **écran récapitulatif** vous permet de vérifier toutes les informations saisies relatives à votre logement et à votre bailleur.

Vous pouvez modifier les informations en cliquant sur le crayon. 

Si les informations sont correctes, vous pouvez cliquer sur le bouton « Valider ».



Mlle Marie BOURI

### RESSOURCES MENSUELLES

Avril 2018

	Montant connu
• Allocations de chômage et préretraite	700 €
• Pensions d'invalidité	201 €

Mai 2018

	Montant connu
• Allocations de chômage et préretraite	700 €
• Pensions d'invalidité	202 €

Juin 2018

	Montant connu
• Allocations de chômage et préretraite	700 €
• Pensions d'invalidité	202 €

### RESSOURCES ANNUELLES

Année 2018

	Montant connu
• Pensions alimentaires versées	5001 €
• Revenus soumis à prélèvement libératoire	5002 €
• Frais de tutelle	5003 €

Quitter

Suivant

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Le premier écran de la déclaration de ressources affiche les ressources que la Caf a pu récupérer automatiquement auprès des employeurs, partenaires et autres services publics ou celles que vous avez déjà déclarées.

Les ressources affichées ne sont pas modifiables.

En cliquant sur le bouton « suivant » vous accédez aux ressources récupérées pour les autres membres de votre famille ou à la page déclaration des ressources.

### DÉCLARATION DE RESSOURCES

1 2 3 4  
INFORMATIONS RESSOURCES RECAPITULATIF FIN

MME MELANIE  
BERNICOT

MR MAEL  
HELIES

MME MELANIE BERNICOT

Vos ressources mensuelles de Mars 2020 à Mars 2021

① Sélectionnez les types de ressources à déclarer (y compris les ressources perçues à l'étranger) ou "aucun revenu" si vous n'avez pas de ressources.

Salaires, rémunérations, dividendes, indemnités journalières (hors accident du travail - maladie professionnelle)	?
Indemnités journalières d'accident du travail - maladie professionnelle	?
Allocations chômage	?
Pré-retraite	?
Pensions de retraite	?
Pensions d'invalidité	?
Rentes ATEXA	?
Aucun revenu	?

Quitter

Précédent

Suivant

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Sélectionnez les différents types de ressources à déclarer.

Si vous n'avez perçu aucun revenu, cliquez sur « Aucun revenu ».

**A noter :** Si tous vos revenus ont été récupérés sur la période, cet écran ne s'affiche pas.

1 INFORMATIONS    **2 RESSOURCES**    3 RECAPITULATIF    4 FIN

① Sélectionnez les types de ressources à déclarer (y compris les ressources perçues à l'étranger) ou "aucun revenu" si vous n'avez pas de ressources.

<b>Salaires, rémunérations, dividendes, indemnités journalières (hors accident du travail - maladie professionnelle)</b>	?
Indemnités journalières d'accident du travail - maladie professionnelle	?
Allocations chômage	?
Pré-retraite	?
Pensions de retraite	?
Pensions d'invalidité	?
Rentes ATEXA	?
Aucun revenu	

Sélectionnez les mois pour lesquels vous devez déclarer des ressources


① Certains mois ne sont pas sélectionnables car nous connaissons déjà vos ressources.

Sélectionner tous les mois

2021

Janvier	Février	Mars
---------	---------	------

2020

Mars	Avril	Mai
Juin	Juillet	Août
Septembre	Octobre	Novembre à Décembre 

Quitter    Précédent    Suivant

### ETAPE N°4 : DECLARATION DE RESSOURCES

Exemple : Salaires, rémunérations, dividendes, indemnités journalières mois par mois

Une fois le type de ressource sélectionné, pour plus de rapidité cliquez sur « Sélectionner tous les mois ».

Si vous avez des ressources à déclarer pour certains mois uniquement, vous devez sélectionner les mois concernés.

Lorsque les mois sont grisés, les ressources ont été récupérées par la Caf. Vous n'avez pas à les déclarer.

**1** INFORMATIONS    **2** RESSOURCES    **3** RECAPITULATIF    **4** FIN

Sélectionnez les mois pour lesquels vous devez déclarer des ressources

ⓘ Certains mois ne sont pas sélectionnables car nous connaissons déjà vos ressources.

**Sélectionner tous les mois**

2021

Janvier	Février	Mars
---------	---------	------

2020

Mars	Avril	Mai
Juin	Juillet	Août
Septembre	Octobre	Novembre à Décembre

Saisissez vos ressources pour les mois suivants

Salaires, rémunérations, dividendes, indemnités journalières (hors accident du travail - maladie professionnelle)

2021

Janvier	Février	Mars
<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €

2020

Mars	Avril	Mai	Juin
<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Juillet	Août	Septembre	Octobre
<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Vous n'avez plus qu'à compléter les revenus sur les mois indiqués !

Vos ressources de travailleur non salarié ou auto-entrepreneur de Mars 2020 à Mai 2021

ⓘ Important ! Si vous n'avez pas eu d'activité non salariée ou de micro-entrepreneur dans la période indiquée, cliquez directement sur "aucun chiffre d'affaires".

Si vous avez des chiffres d'affaires à déclarer, sélectionnez d'abord leur nature (plusieurs sélections possibles).

Chiffre d'affaires/Recettes Prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations)	?
Chiffre d'affaires/Recettes Achat Revente (BIC ventes)	?
Chiffre d'affaires/Recettes activités libérales (BNC)	?
Chiffre d'affaires/Recettes Activité agricole (BA)	
Aucun chiffre d'affaires	

Sélectionnez les mois pour lesquels vous devez déclarer des chiffres d'affaires

ⓘ Certains mois ne sont pas sélectionnables car nous connaissons déjà vos chiffres d'affaires.

Sélectionner tous les mois

2021

Janvier	Février	Mars
Avril	Mai	

2020

Mars	Avril	Mai
Juin	Juillet	Août
Septembre	Octobre	Novembre
Décembre		

Quitter

Précédent

Suivant

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Chiffres d'affaires, hors taxes avant abattement si vous exercez une activité non salariée ou de micro-entrepreneur.

Vous êtes **travailleur indépendant**  
> Sélectionnez les natures du chiffre d'affaires/recettes

Vous n'êtes pas **travailleur indépendant**  
> Cliquez sur « Aucun chiffre d'affaires ».

Pour plus de rapidité, cliquez sur « Sélectionner tous les mois ».

Sélectionnez les mois pour lesquels vous devez déclarer des chiffres d'affaires

ⓘ Certains mois ne sont pas sélectionnables car nous connaissons déjà vos chiffres d'affaires.

Sélectionner tous les mois

2021

Janvier	Février	Mars
Avril	Mai	

2020

Mars	Avril	Mai
Juin	Juillet	Août
Septembre	Octobre	Novembre
Décembre		

Saisissez vos chiffres d'affaires pour les mois suivants

Chiffre d'affaires/Recettes Prestations de services commerciales ou artisanales (BIC prestations)

2021

Janvier  €    Février  €    Mars  €    Avril  €

Mai  €

2020

Mars  €    Avril  €    Mai  €    Juin  €

Juillet  €    Août  €    Septembre  €    Octobre  €

Novembre  €    Décembre  €

Quitter    Précédent    Suivant

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Chiffres d'affaires, hors taxes avant abattement si vous exercez une activité non salariée ou de micro-entrepreneur.

Vous n'avez plus qu'à compléter les ressources sur les mois indiqués !

1 2 3 4  
INFORMATIONS RESSOURCES RECAPITULATIF FIN

MME MELANIE BERNICOT MR MAEL HELIES

MME MELANIE BERNICOT

Vos ressources annuelles

COMPLÉMENTS À DÉCLARER POUR L'ANNÉE 2020

Aucune de ces rubriques ci-dessous à déclarer pour cette période

Frais réels ?

Pensions alimentaires perçues

Pensions alimentaires versées et dont le montant a été fixé par jugement avant 2006

Autres pensions alimentaires versées

Frais de tutelle

Quitter Précédent Suivant

### ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES


Ressources complémentaires à déclarer

Vous n'avez pas de ressources complémentaires à déclarer ?  
Cochez la case « Aucune de ces rubriques ci-dessous à déclarer pour cette période »


Sinon, déclarez le montant annuel de vos :

- frais réels
- pensions alimentaires perçues
- pensions alimentaires versées
- frais de tutelle

Vos ressources annuelles

COMPLÉMENTS À DÉCLARER POUR L'ANNÉE 2019 

Aucune de ces rubriques ci-dessous à déclarer pour cette période

Frais réels   €


Pensions alimentaires perçues  €

Pensions alimentaires versées et dont le montant a été fixé par jugement avant 2006  €

Autres pensions alimentaires versées  €

Frais de tutelle  €

Revenus professionnels non salarié

Revenus d'activité non-salariés, non professionnels 

Autres revenus salariaux

Autres revenus

Charges déductibles

Quitter Précédent Continuer plus tard Suivant

### ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

Ressources, charges nettes imposables pour l'année 2019.

**Si vous n'êtes pas concerné par ces revenus,** cochez la case « aucun revenu perçu à déclarer pour cette période ».

**Si vous êtes concerné par les revenus cités,** vous devez nous les déclarer.

- Revenus professionnels non salariés,
- Revenus d'activité non-salariés, non professionnels (régime réel, déficit, régime micro...)
- Autres revenus salariaux (gains et levées d'options, indemnités de préjudice moral)
- Autre revenus (déficit foncier, rentes viagères, revenus fonciers, micro-fonciers, revenus des valeurs et capitaux mobilier, plus values et gains divers)
- Charges déductibles (Csg déductible, épargne retraite, cotisations volontaires de sécurité sociale).



Patrimoine pour l'année 2019

Votre foyer détient un patrimoine supérieur à 30000 euros ?

Oui  Non

Fermer

Patrimoine pour l'année 2019

Votre foyer détient un patrimoine supérieur à 30000 euros ?

Oui  Non

① En cas de patrimoine commun aux deux membres du couple, vous et votre conjoint devez en déclarer chacun la moitié. Vous devez aussi ajouter le patrimoine de vos enfants au vôtre, ainsi que celui des autres personnes à charge vivant à votre foyer.

Placements bancaires et financiers ?

Valeur total des placements bancaires et financiers non imposable ?  €

Valeur total des placements bancaires et financiers imposable ?  €

Patrimoine immobilier (hors résidence principale ou bien à usage professionnel) ?

Valeur du patrimoine immobilier bâti ou non bâti mis en location ?  €

Valeur du patrimoine immobilier bâti non mis en location ?  €

Valeur du patrimoine immobilier non bâti non mis en location ?  €

Fermer

### ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DU PATRIMOINE

**Votre foyer ne détient pas de patrimoine supérieur à 30 000€, cochez la case non et continuez votre démarche.**

**Votre foyer détient un patrimoine supérieur à 30 000 €, cochez la case oui.**

#### Le patrimoine peut être :


- immobilier (biens que vous mettez en location ou non)  
Attention ! Vous n'avez pas à déclarer la valeur estimée de votre résidence principale, de votre patrimoine à usage professionnel, de vos biens en nue-propriété, en viager, (*lorsqu'un Tribunal a confié le soin d'assurer la garde et l'administration d'un bien à un tiers*), en indivision ou issus d'un héritage non réparti.
- bancaire (placements bancaires et financier imposables ou non imposables).

**Vous avez finalisé la démarche pour la première personne. Si vous avez un conjoint et/ou des enfants de plus de 15 ans, vous allez répéter les écrans précédents pour les ressources les concernant.**

Accueil / Mon Compte / Déclaration de ressources

## DÉCLARATION DE RESSOURCES

Votre déclaration de ressources

Pour valider et transmettre votre déclaration, cliquez sur « Suivant »  
Pour modifier votre saisie, cliquez sur le   
Pour abandonner, cliquez sur « Quitter »

**RESSOURCES MENSUELLES**

Décembre 2019 à Novembre 2020 

Vous n'avez pas eu de ressources pour cette période.

**RESSOURCES ANNUELLES**

Année 2020

Vous n'avez pas eu de ressources pour cette période.

**PATRIMOINE**

Année 2020

Vous n'avez pas eu de ressources pour cette période.

Conditions d'utilisation du service et Protection des données personnelles +

\* J'ai pris connaissance des conditions d'utilisation du service et je les accepte

Quitter Précédent Suivant

## ÉTAPE N°4 : DÉCLARATION DE RESSOURCES

### Récapitulatif de votre déclaration

Votre déclaration est maintenant terminée.  
Vous pouvez consulter le récapitulatif pour toutes les personnes de votre foyer.

Vous souhaitez modifier un élément ? Cliquez sur le crayon 

Votre déclaration est complète ? Cochez la case pour accepter les conditions d'utilisation et cliquez sur suivant.

DEMANDER L'AIDE AU LOGEMENT

1 ACCES 2 SAISIE 3 RECAPITULATI F 4 RESSOURCES 5 FIN

Votre demande a bien été enregistrée

Votre numéro allocataire est : 7737847 .  
Conservez-le bien, il vous sera demandé pour toutes vos démarches avec la Caf.

Nous allons étudier vos droits.

Vous pouvez télécharger dès maintenant :

- Le récapitulatif de votre demande d'aide au logement  
[Télécharger](#)
- Le récapitulatif de votre déclaration de ressources  
[Télécharger](#)

Vous pouvez aussi retrouver vos récapitulatifs dans la rubrique Suivre mes démarches dès que votre demande est traitée.

**Vous pensez avoir fait une erreur ?**

Vous pouvez à tout moment informer la Caf que vous vous êtes trompé dans une déclaration ou que vous avez oublié de déclarer une information. Cela s'appelle le droit à l'erreur.

**Votre avis compte !**

Pour nous aider à améliorer nos services, prenez 2 minutes pour donner votre avis sur cette démarche.

**Je donne mon avis**  
Voxusagers.gouv.fr

[Revenir à Mon Compte](#)

## FIN DE VOTRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

Votre demande d'aide au logement est bien enregistrée.

**Vous pouvez télécharger les pdf récapitulatifs de :**

- votre demande d'aide au logement
- votre déclaration de ressources

**Vous avez terminé votre demande d'aide au logement, merci d'avoir utilisé le site caf.fr pour votre démarche.**